

A proximité de lignes électriques

Parapente, montgolfière, ULM : RTE et Enedis invitent les utilisateurs à garder leurs distances !

Chaque année, des accidents se produisent à proximité des lignes et ouvrages électriques, lors de la pratique de sports ou loisirs de plein air.

Pour prévenir ces risques lors de la saison estivale, RTE et Enedis rappellent les bons gestes à adopter par le biais de la campagne Electricité Prudence, visant à informer le grand public des risques encourus.

Dans les airs, il faut s'éloigner du danger

« La pratique de votre loisir peut vous rapprocher dangereusement d'une ligne électrique ou d'un pylône. En vous approchant trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors l'électrocution. »

RTE et Enedis dressent une liste des loisirs concernés : parapente, ULM, deltaplane, aviation de tourisme, montgolfière, cerf-volant ou encore activités nautiques à voile et se rapprochent des Fédérations et Associations sportives pour sensibiliser au mieux les utilisateurs.

Au travers d'une brochure, les deux entités rappellent les consignes à adopter :

Rappel des consignes à adopter

- **Vérifiez les vents** : les risques se déplacent en fonction des vents et peuvent donc varier à tout moment.
- **Vérifiez la présence de lignes électriques** lors des décollages et atterrissages.
- **Restez attentif aux distances** dans votre plan de vol.
- **Maîtriser les déplacements de votre appareil**, notamment en présence de lignes électriques ou de pylônes.
- **Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché** à une ligne.
- **Demandez conseil à votre club**, il dispose de toutes les informations nécessaires.

Pour plus d'informations, Enedis et RTE vous donnent rendez-vous sur le site internet dédié www.electricite-prudence.fr

Une association pérenne pour un partenariat durable • Les deux entreprises sont associées depuis 2010 pour la campagne de prévention et de sensibilisation Electricité Prudence, rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques.

CONTACT PRESSE

RTE : Maxime Cassagne
maxime.cassagne@rte-france.com

Enedis : Olivia Garon
Olivia.garon@enedis.fr

